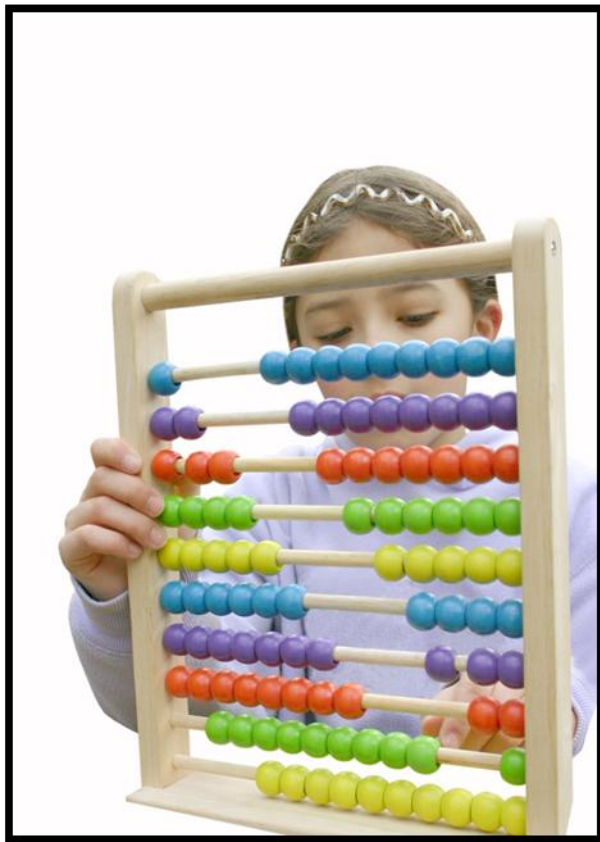




Planification annuelle 2018-2019

2^e année du primaire

À l'intention des parents



Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Marguerite-Bourgeoys. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire. Dans chacune des disciplines, votre enfant acquiert des connaissances. Lorsqu'il arrive à mobiliser ses nouvelles connaissances, il développe ses compétences. Autrement dit, lorsque l'élève arrive à utiliser ce qu'il a appris dans des contextes variés, il devient compétent. Savoir par cœur, c'est bien, mais savoir agir, c'est mieux!

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, la *Progression des apprentissages* et les *Cadres d'évaluation des apprentissages* sont les documents utilisés pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation¹.

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- des renseignements sur les programmes d'études pour chacune des disciplines inscrites à son horaire;
- la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues;
- la liste du matériel requis pour l'enseignement de ces programmes;
- des informations diverses pour chacune des disciplines.

Par ailleurs, voici quelques informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
1^{re} communication écrite	Vous recevrez une première communication le 15 octobre. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera remis le 20 novembre, par courriel. Ce bulletin couvrira la période du 29 août au 9 novembre et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera acheminé à la maison, par courriel, le 26 février. Ce bulletin couvrira la période du 10 novembre au 15 février et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera acheminé à la maison, par courriel. Il couvrira la période s'échelonnant du 16 février jusqu'au 21 juin et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec l'équipe de direction pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations!

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

Johanne Landry
Directrice

Mélanie Préville-Cyr
Directrice adjointe

¹ <http://www.mels.gouv.qc.ca/>

Titulaires de 2^e année

Lucie Bourbonnais (201) et Savannah Trottier (partageante)
Annie Joyal (202) et Savannah Trottier (partageante)
Catherine Fortin (203)

Matériel pédagogique (manuels, cahiers d'exercices, etc.)

Français	Mathématique	Univers social	Science et technologie	Éthique et culture religieuse
Cahier Alphabétique A et B Livres de bibliothèque Fiches reproductibles	Cahier Numérique A et B Matériel de manipulation Fiches reproductibles	Fiches reproductibles	Fiches reproductibles	Manuel Près de moi Fiches reproductibles

Français, 2^e année

Compétences développées par l'élève

Lire (50 %)	L'élève identifie des sons complexes. Il améliore sa rapidité de lecture, en utilisant différentes stratégies. Il comprend de courts textes portant sur des sujets familiers en s'appuyant sur le texte et sur les illustrations. Il peut extraire des informations d'un texte, il le fait plus souvent à l'oral et parfois, il le fait à l'écrit. À la fin de l'année, il le fait de façon autonome.
Écrire (30 %)	L'élève produit de courts textes liés au sujet demandé. Il construit des phrases simples, bien structurées et délimitées par la majuscule et le point. Il laisse peu d'erreurs dans les mots plus fréquemment utilisés et étudiés en classe et s'appuie sur la correspondance entre les lettres et les sons pour les autres. Il effectue l'accord du nom avec son déterminant dans le groupe du nom. À la fin de l'année, il le fait de façon autonome.
Communiquer (20 %)	L'élève échange, en groupe, sur une variété de sujets à sa portée en respectant les règles de communication établies. Il s'exprime de façon compréhensible et devient de plus en plus autonome.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 10 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS ²	Résultat inscrit au bulletin
En lecture : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui	En lecture : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui	En lecture : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Non	Oui
En écriture : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui	En écriture : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui	En écriture : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Non	Oui
En communication orale : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui	En communication orale : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui	En communication orale : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Non	Oui

² MELS : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
CS : commission scolaire

Mathématique, 2^e année

Compétences développées par l'élève

Résoudre une situation-problème (20 %)*	L'élève résout des situations dont la démarche pour arriver à la solution n'est pas immédiatement évidente. La situation-problème est organisée autour d'une problématique dont les données sont complètes et explicites. L'élève détermine la tâche et dégage les données utiles en ayant recours à différents modes de représentation tels que des objets, des dessins, des tableaux, des diagrammes, des symboles ou des mots. Il élabore une solution qui comporte une ou deux étapes. Il communique, verbalement ou par écrit, sa solution en utilisant un langage mathématique élémentaire. En deuxième année, l'élève résout les situations-problèmes en étant guidé par l'enseignant.
Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)*	L'élève résout des situations où il doit choisir et appliquer les connaissances appropriées tout en laissant les traces qui rendent explicite son raisonnement. Il peut être amené à justifier une affirmation, à vérifier un résultat ou à prendre position à l'aide d'arguments mathématiques. Note : Le résultat lié à la vérification de l'acquisition des connaissances est pris en compte dans cette compétence.
Communiquer à l'aide du langage mathématique*	L'élève résout des situations où il interprète ou produit des messages, oraux ou écrits, tels un énoncé, un processus, une solution, en utilisant un langage mathématique élémentaire et faisant appel à au moins un mode de représentation : objets, dessins, tableaux, diagrammes, symboles ou mots. Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais elle n'est pas considérée dans les résultats communiqués au bulletin.
<p>* Les principales connaissances que l'élève est amené à maîtriser et à mobiliser pour développer les compétences sont les suivantes :</p> <p>Arithmétique : Représentation de nombres naturels inférieurs à 1000 à l'aide d'objets regroupés en base 10; fractions se rapportant à la vie quotidienne; choix des opérations à effectuer et façons personnelles d'additionner et de soustraire.</p> <p>Géométrie : Repérage d'objets dans l'espace; comparaison et identification de solides et de figures planes.</p> <p>Mesure : Estimation et mesure de longueurs.</p> <p>Statistique : Collecte de données ainsi que l'interprétation et la représentation de données dans des diagrammes à bandes et à pictogrammes.</p> <p>Probabilité : Dénombrement d'expériences aléatoires simples</p>	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 10 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Résoudre une situation-problème : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui	Résoudre une situation-problème : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Non	Oui
Utiliser un raisonnement mathématique : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui	Utiliser un raisonnement mathématique : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui	Utiliser un raisonnement mathématique : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Non	Oui

Univers social, 2^e année

Compétence développée par l'élève

Construire sa représentation de l'espace, du temps et de la société

L'élève du 1^{er} cycle développe une seule compétence.

En deuxième année, l'élève étudie d'abord son milieu, ici et aujourd'hui dans le contexte du milieu social.

L'élève est appelé à observer son environnement; les objets, les paysages et les gens qui l'entourent. Il observe son quartier, sa municipalité et la région dans laquelle il habite.

Il compare ensuite son milieu avec un milieu d'autrefois (hier), puis un milieu moins familier (ailleurs).

La compréhension du monde amorcée au préscolaire et en première année se poursuit avec le développement des concepts d'espace, de temps et de société.

L'élève de deuxième année acquiert des savoirs et développe la compétence de manière plus autonome.

Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.

Science et technologie, 2^e année

Compétence développée par l'élève

Explorer le monde de la science et de la technologie

En science et technologie, l'élève développe sa compétence et acquiert des concepts scientifiques dans l'action.

La compétence *Explorer le monde de la science et de la technologie* permet à l'élève de découvrir le monde qui l'entoure par le biais de problématiques concrètes liées à son quotidien. De plus, l'élève développe des attitudes de curiosité et d'ouverture lorsqu'il recherche des solutions ou des explications aux problèmes rencontrés. Il s'agit d'une initiation à la culture scientifique et technologique.

En deuxième année, l'élève développe cette compétence de manière plus autonome qu'en première année.

Pour arriver à développer cette compétence, l'élève doit se questionner, émettre des hypothèses, proposer des façons de résoudre le problème, communiquer ses apprentissages, manipuler du matériel, faire des liens entre les apprentissages réalisés et la vie courante.

En développant sa compétence, l'élève acquiert plusieurs connaissances. Ces connaissances sont classées selon trois univers :

1. **L'univers matériel**
2. **L'univers Terre et espace**
3. **L'univers vivant**

Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.

Éthique et culture religieuse, 2^e année

Compétences développées par l'élève

C1 - Réfléchir sur des questions éthiques	En éthique, l'élève pourra réfléchir avec les autres, à partir de situations simples et familières, sur des questions éthiques touchant les besoins des êtres humains et d'autres êtres vivants, les relations d'interdépendance qui existent entre eux et les exigences de cette interdépendance.
C2 - Manifester une compréhension du phénomène religieux	En culture religieuse, l'élève découvrira la diversité des fêtes et des rituels vécus dans les familles et connaîtra des récits marquants, notamment ceux reliés à des fêtes religieuses et à des personnages.
C3 - Pratiquer le dialogue	Pour cette troisième compétence, qui se développe avec les deux autres, l'élève apprendra à se connaître, à donner son idée, à écouter l'idée des autres avec respect, à échanger sur des idées différentes afin de mieux connaître un sujet et il se familiarisera avec quatre formes de dialogue : la narration, la conversation, la discussion et la délibération. Afin de favoriser le dialogue, il sera amené à utiliser différents moyens pour élaborer son idée dont la description et la comparaison. De plus, il prendra conscience de l'existence de différents moyens pour interroger des idées et des raisons pour reconnaître les jugements de préférence et de prescription. Il se familiarisera avec des procédés susceptibles de nuire au dialogue tels que la généralisation abusive et l'attaque personnelle.

Le programme d'éthique et culture religieuse offre à tous les élèves les outils nécessaires à une meilleure compréhension de notre société et de son héritage culturel et religieux. En poursuivant les deux finalités de ce programme (la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun) votre enfant apprendra :

- à se connaître et reconnaître l'autre;
- à exprimer ses valeurs personnelles et ses convictions;
- à dialoguer en donnant son idée et en écoutant avec respect l'idée des autres;
- à rechercher avec les autres des valeurs communes;
- à trouver des moyens pour bien s'entendre;
- à mieux connaître les fondements de la société québécoise.

Le programme d'éthique et culture religieuse comprend trois compétences à développer.
Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 10 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui C1 C3	Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui C2	Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Non	Oui C1 C2 C3

Arts plastiques, 2^e année

Compétences développées par l'élève

C1 - Réaliser des créations plastiques personnelles	L'élève s'initie à une démarche de création, à la transformation de matériaux et à l'utilisation du langage plastique (forme, ligne, couleur, valeur, motif, volume, texture).
C2 - Réaliser des créations plastiques médiatiques	L'élève apprend à réaliser des créations médiatiques en s'initiant à la transformation de matériaux et à l'utilisation du langage plastique dans le but de communiquer avec son entourage.
C3 - Apprécier des œuvres	L'élève apprend à examiner une œuvre. Il utilise le vocabulaire disciplinaire relié aux arts plastiques et exprime ses sentiments sur l'œuvre.

Le programme d'arts plastiques comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 10 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Pratique en lien avec les notions travaillées en classe.	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui C1 C2 C3	Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Non	Oui C1 C2 C3

Compétences non disciplinaires

Des commentaires vous seront transmis à la 3^e étape.

3^e étape

Savoir communiquer

Établir l'intention de la communication.

Réaliser la communication en respectant les règles et les conventions propres aux langages utilisés.

Spécialistes de 2^e année

Marylène Girard (Musique 202-203) et Pascal Palomino (201)
Stéphane Dubois (Éducation physique et à la santé 202-203) et Viviane Lafrance (201)
Claudia Belair (Anglais)

Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base

Anglais	Duo-tang
Musique	Un duo-tang est demandé pour le cours de musique.
Éducation physique et à la santé	Le port du costume (t-shirt et culotte de sport ou pantalon de sport) est obligatoire ainsi que les souliers de course.

Anglais, 2^e année

Compétences développées par l'élève

Comprendre des textes entendus (60 %)	<p>L'élève est initié à la langue anglaise dans un contexte où l'apprentissage est axé sur l'oral. Il développe son oreille à l'anglais dans une ambiance ludique où l'enseignant parle toujours en anglais. L'élève profite davantage des expériences qu'il vit dans la langue que d'un enseignement explicite de celle-ci. Il participe à la vie de la classe (salutations, expressions de courtoisie, questions et consignes récurrentes, etc.). Il entre en contact avec la langue et la culture anglophone par des chansons, comptines et histoires. Il a recours à des ressources visuelles (images, objets, etc.) pour faciliter sa compréhension. Avec le groupe, l'élève démontre sa compréhension des textes de façons variées : gestes, rire, surprise, anticipation de l'action dans une histoire, répétition des mots et des expressions, etc. Il identifie les éléments clés des textes (héros, passages répétitifs, séquence d'événements, etc.). L'élève apprend de différentes façons : il regarde, écoute, chante, bouge, imite l'intonation et le rythme de la langue, etc. Avec le support de modèles explicites, il crée des versions personnalisées de textes (imaginer de nouveaux personnages dans une histoire, changer les paroles d'une chanson, etc.). Pour faciliter les apprentissages, il utilise des stratégies telles la coopération et la prise de risques. Au cours de l'année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.</p>
Communiquer oralement en anglais (40 %)	<p>La majorité des échanges se déroule entre l'enseignant et le groupe. L'interaction est suscitée par la vie de la classe (salutations, expressions de courtoisie, questions et consignes récurrentes, etc.) et l'utilisation de chansons, de comptines et d'histoires. L'élève comprend globalement et réagit aux messages de façon non verbale ou avec des mots isolés. Au cours de l'année, il formule des messages simples, conjuguant mots et courtes expressions. Il écoute les autres et communique des messages simples pour répondre aux autres, demander de l'aide, poser des questions, exprimer des besoins et partager des idées. Il bâtit une banque de mots et de nouvelles expressions et apprend des notions grammaticales élémentaires. Pour faciliter la communication, il utilise des stratégies tels les gestes et la demande de clarification. Il peut être amené à lire des mots et des expressions entendus en classe et à les écrire dans des activités simples, mais il n'y a aucune attente en lecture et en écriture au premier cycle. Au cours de l'année, l'élève devient de plus en plus autonome.</p>

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (0 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (40 %) Du 10 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Comprendre des textes entendus : Situations d'apprentissage	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin	Comprendre des textes entendus :	Oui	Comprendre des textes entendus :	Non	Oui
Communiquer oralement en anglais: Situation d'apprentissage	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Communiquer oralement en anglais: Observation des élèves en groupe	Oui	Communiquer oralement en anglais :	Non	Oui

Musique, 2^e année

Compétences développées par l'élève

C1 - Inventer des pièces vocales ou instrumentales	L'élève apprend à créer une ambiance sonore et rythmique.
C2 - Interpréter des pièces musicales	L'élève apprend à interpréter de courtes pièces vocales et instrumentales. Il tient compte des gestes de direction (fin, début et tempo). Il utilise sa voix et quelques instruments simples. Il apprend le vocabulaire musical qui est en lien avec la partition.
C3 - Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	L'élève nomme et explique le vocabulaire musical présent dans une œuvre. Il apprend à faire des liens entre ce qu'il a ressenti et entendu. Il apprécie des œuvres musicales d'hier à aujourd'hui ainsi que celles de ses camarades de classe.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (0 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (40 %) Du 10 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Interprétation vocale ou instrumentale Pratique collective de l'élève à l'instrument ou à la voix	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Courtes créations d'ambiance sonore ou rythmique. Évaluation collective ou individuelle de l'interprétation des pièces vocales ou instrumentales Évaluation du vocabulaire musical que l'élève a reconnu et de de l'émotion ressentie lors des appréciations d'œuvres musicales.	Oui C1 C2 C3	Courtes créations d'ambiance sonore ou rythmique. Bilan des évaluations collectives ou individuelles de l'interprétation des pièces vocales ou instrumentales Bilan des évaluations sur le vocabulaire musical que l'élève a reconnu et de de l'émotion ressentie lors des appréciations d'œuvres musicales.	Non	Oui C1 C2 C3

Éducation physique et à la santé, 2^e année

Compétences développées par l'élève

C1 - Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités individuelles, l'élève exécute diverses actions motrices (locomotrices, non locomotrices et de manipulation d'objets) et des enchaînements d'actions en fonction des consignes, du but poursuivi, de l'enseignement physique et de ses capacités. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
C2 - Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités à plusieurs, l'élève planifie avec un autre élève des actions de coopération en fonction des contraintes de l'activité et du but visé. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
C3 - Adopter un mode de vie sain et actif	L'élève explique la notion d'habitudes de vie et de santé. Il pratique, en contexte scolaire, divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 5 minutes.

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (0 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (40 %) Du 10 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage. Pratique d'une activité physique d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins cinq minutes.	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. Exécution d'un enchaînement de pyramides à deux. Interagir dans différents contextes de pratique d'activités physiques. Pratique d'une activité physique d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins cinq minutes : jogging.	Oui C1 C2 C3	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. Évaluation d'une activité d'intensité modérée à élevée d'au moins cinq minutes : jogging. Expliquer dans ses mots les notions d'habitudes de vie et de santé et dégager les effets et les bienfaits d'une pratique régulière sur la santé. Interagir dans différents contextes de pratique d'activités physiques.	Non	Oui C1 C2 C3